

ASSEMBLÉE NATIONALE
5 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 1907)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N ° 2592

présenté par
M. Lenormand
à l'amendement n° 1929 (Rect) de Mme Galliard-Minier

ARTICLE 5

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.